



Bureau Veritas Exploitation Montpellier
451, rue Denis Papin
34000 Montpellier
Acoustique / Vibration / Eclairage

A l'attention de
M. LOUAGE
Communauté de communes du
Limouxin
2, place Joseph Alcantara
11300 LIMOUX

Rapport acoustique

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

Intervention le 29/03/22

Personnes présentes :

M.LAMBERT (Communauté de communes du Limouxin)

Lieu d'intervention :

Déchetterie de Cambieure
Départementale 18 - Route de
Belvèze
11240 CAMBIEURE

Intervention réalisée par : T. VIALLET ☎ : 07 70 01 08 99

Rapport n° 797519-13796104-4-1-1

Rédigé le 01/04/2022 à Montpellier par : T. VIALLET (☎ : 07 70 01 08 99)

viallet

Ce rapport contient **19** pages (y compris les annexes).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

SUIVI DU DOCUMENT

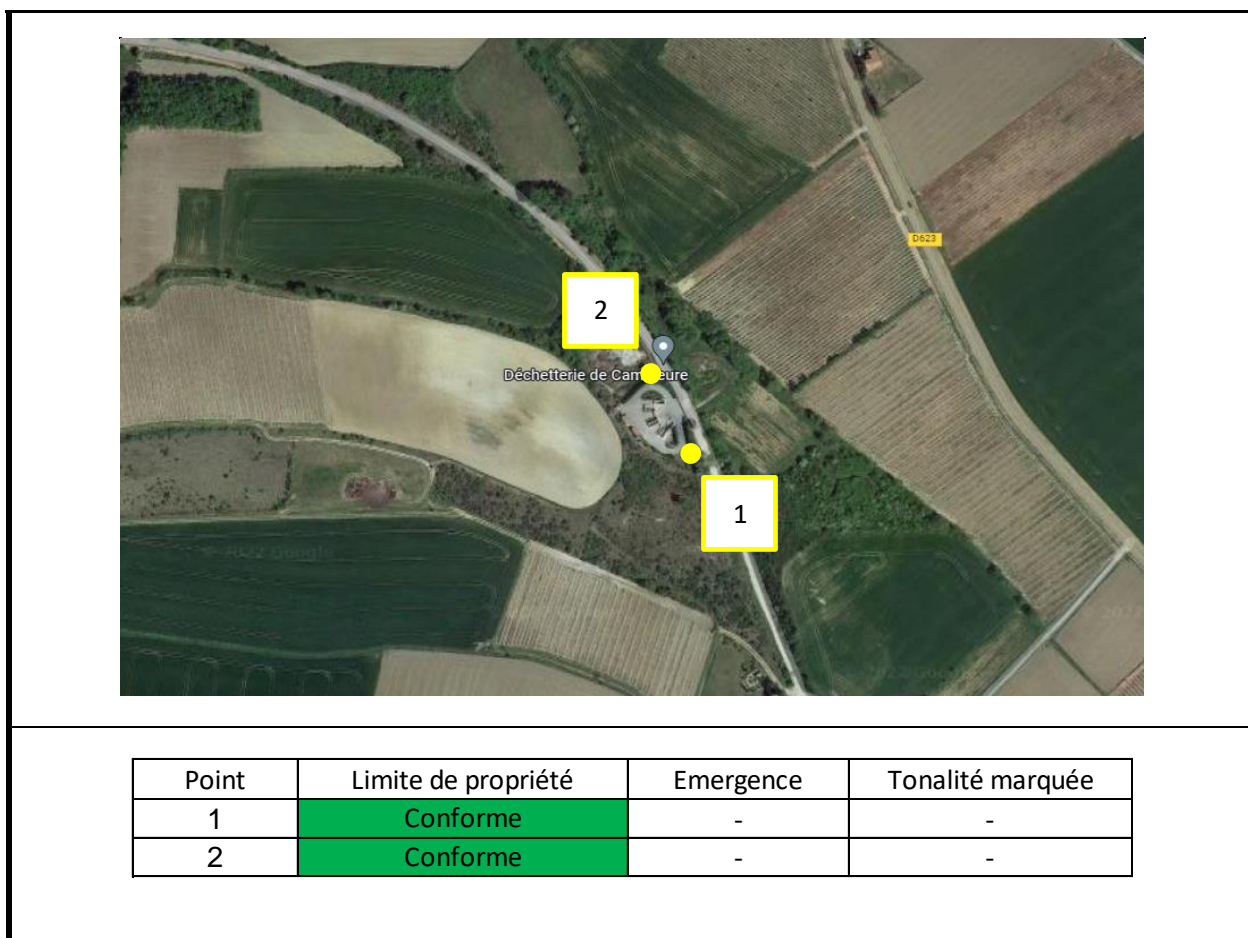
Révision	Commentaires
0	Première émission du document

SOMMAIRE

1. Synthèse des résultats	3
2. Objet de l'intervention	4
3. Textes de référence.....	5
3.1 Textes réglementaires et normatifs	5
3.2 Rappels réglementaires	5
4. PRESENTATION DU SITE	7
4.1 Situation géographique	7
4.2 Activité principale du site	7
4.3 Jours et horaires d'exploitation	7
4.4 Principales sources de bruit.....	7
5. PROCEDURE DE MESURE	8
5.1 Choix des points et intervalles d'observation et de mesurage	8
5.2 Evénements particuliers.....	8
6. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	9
6.1 Conditions météorologiques	9
6.2 Valeur en limite de site.....	9
7. CONCLUSION	10

ANNEXES

1. Synthèse des résultats



2. Objet de l'intervention

Des mesurages de bruit ont été réalisés en limite de propriété du site :

Déchetterie de Cambieure
Départementale 18 - Route de Belvèze
11240 CAMBIEURE

Le but de cette intervention a été de contrôler le respect des objectifs acoustiques définis dans le cadre des textes réglementaires.

Ce rapport présente les résultats de ces mesurages ainsi que leur interprétation par rapport aux textes mentionnés ci-après.

3. Textes de référence

3.1 Textes réglementaires et normatifs

- ◀ Arrêté du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement
- ◀ Norme NF S 31-010 de 1996 relative à la caractérisation et au mesurage des bruits de l'environnement et ses avenants

3.2 Rappels réglementaires

Indicateur général :

Il s'agit du L_{Aeq} . La durée d'intégration τ des $L_{Aeq,\tau}$ est généralement de 1 seconde.

Indicateur complémentaire :

Il s'agit de l'indice fractile L_{50} . Il est utilisé uniquement pour le calcul de l'émergence dans le cas où la différence $L_{Aeq}-L_{50}$ est supérieure à 5 dB(A).

Le L_{50} représente le niveau acoustique qui est dépassé pendant 50 % de l'intervalle du temps considéré. Il est calculé sur au moins 400 $L_{Aeq,\tau}$.

Rappel de la réglementation (arrêté type)

◀ Emergence :

L'émergence (différence entre bruit résiduel et bruit ambiant, comportant le bruit de l'installation) autorisée par la réglementation dans les zones où cette émergence est réglementée est de :

Niveau de bruit ambiant existant dans les ZER, incluant le bruit de l'établissement	Emergence admissible de 7h à 22h, sauf dimanches et jours fériés Calcul sur LAeq ou L50	Emergence admissible de 22h à 7h, et dimanches et jours fériés Calcul sur LAeq ou L50
> 35 dB(A) et ≤ 45 dB(A)	6 dB(A)	4 dB(A)
> 45 dB(A)	5 dB(A)	3 dB(A)

◀ Valeurs maximales autorisées, en limite de propriété de l'installation :

Niveau de bruit ambiant en limite de site ICPE, incluant le bruit de l'établissement	Valeur admissible de 7h à 22h, sauf dimanches et jours fériés Calcul sur LAeq	Valeur admissible de 22h à 7h, et dimanches et jours fériés Calcul sur LAeq
Sauf si niveau initial > aux objectifs	70 dB(A)	60 dB(A)

◀ Tonalité marquée :

L'installation est à l'origine d'une tonalité marquée non réglementaire :

- si une bande de 1/3 d'octave émerge des bandes adjacentes tel que défini dans le tableau ci-après
- si le bruit à son origine apparaît plus de 30 % du temps de fonctionnement de l'installation

Fréquences centrales de 1/3 d'octave		
50 à 315 Hz	400 à 1250 Hz	1600 à 8000 Hz
10 dB	5 dB	

4. PRESENTATION DU SITE

4.1 Situation géographique

La déchetterie de Cambieure est située sur la départementale 18, route de belveze.Elle est localisée dans une zone agricole, entourée de terrains.La départementale 623 est située en partie nord-est du site.



4.2 Activité principale du site

Centre de collecte des déchets.

4.3 Jours et horaires d'exploitation

Fonctionnement du site du mardi au samedi de 8H15 à 12H00 et de 14H00 à 18H00, sauf le lundi et le jeudi

4.4 Principales sources de bruit

Voir détails par points sur fiches en annexe.

5. PROCEDURE DE MESURE

La méthode de mesurage de type expertise, définie par l'arrêté du 23/01/97, a été retenue.
Le matériel utilisé est précisé en annexe 1.

5.1 Choix des points et intervalles d'observation et de mesurage

2 points de mesure ont été retenus en limite de propriété du site. Ces points sont repérés sur le plan ci-après ainsi que sur les photographies en annexe.

Point	Description	Hauteur (m)	Intervalles d'observation et mesurage	Remarques
1	Sud du site	1,6	9h30-16h30	/
2	Nord du site	1,6	9h30-16h30	/

Position des points de mesure



5.2 Evénements particuliers

Aucun

6. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

6.1 Conditions météorologiques

Celles-ci sont détaillées en annexe 2.

6.2 Valeur en limite de site

L'indice réglementaire retenu est le LAeq, sauf indication contraire. Les valeurs sont arrondies à 0,5 dB, conformément à la normalisation.

Point de mesure	Description	Période	Valeur relevée dB(A)	Valeur limite dB(A)	Avis
1	Sud du site	Diurne	52	70	Conforme
2	Nord du site	Diurne	51	70	Conforme

Les valeurs mesurées sont conformes pour les points sur la période réglementaire diurne.

7. CONCLUSION

Une campagne de mesures de bruit a été réalisée le 29/03/22 en limite de propriété du site suivant :

Déchetterie de Cambieure
Départementale 18 - Route de Belvèze
11240 CAMBIEURE

Les résultats conduisent aux constats suivants :

	Commentaires
Niveaux en limite de site	
Conformes	-
Emergences dans le voisinage	
Sans objet	-
Tonalités marquées	
Sans objet	-



Annexe 1 : Liste du matériel de mesure utilisé

Matériel utilisé

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 27/10/1989 (modifié le 30/05/08), nos sonomètres font l'objet de vérifications périodiques dans un laboratoire agréé.

PAR AILLEURS, DES VERIFICATIONS INTERNES DECRITES DANS LA NORME NF S 31-010 OU A DEFAUT DANS NOS PROCEDURES QUALITES, SONT EFFECTUEES REGULIEREMENT.

x = matériel utilisé

Matériel utilisé	Réglages utilisés	N° Identification B.V.	Désignation	Marque	Type	N° de série	Classe	Prochaine vérification périodique
x	LAeq 1s	CB519-SONO 15	Sonomètre intégrateur	01dB-Metravib	FUSION	11908	1	14/01/2023
			Préamplificateur	01dB-Metravib	PRE 22	1805119		
			Microphone	01dB-Metravib	GRAS 40CE	331293		
		CB519-Cal-13	Calibreur	01dB-Metravib	CAL31	86 732		
x	LAeq 1s	CB519-SONO 16	Sonomètre intégrateur	01dB-Metravib	FUSION	11907	1	14/01/2023
			Préamplificateur	01dB-Metravib	PRE 22	1805123		
			Microphone	01dB-Metravib	GRAS 40CE	330859		
		CB519-Cal-14	Calibreur	01dB-Metravib	CAL31	86 723		



Annexe 2 : Fiches de présentation des résultats



Estimation de l'influence des conditions météo

Lorsque la distance source/récepteur est supérieure à 40 m, les conditions de vent et température doivent être indiquées comme suit.

Les caractéristiques "U" pour le vent et "T" pour la température peuvent être estimées selon le codage ci-après :

Conditions thermiques :

Période	Rayonnement/couverture nuageuse	Humidité	Vent	Ti
Jour	Fort	Sol sec	Faible ou moyen	T1
			Fort	T2
		Sol humide	Faible ou moyen ou fort	T2
	Moyen à faible	Sol sec	Faible ou moyen ou fort	T2
			Sol humide	Faible ou moyen
		Fort	T3	
Période de lever ou de coucher du soleil				T3
Nuit	Ciel nuageux		Faible ou moyen ou fort	T4
	Ciel dégagé		Moyen ou fort	T4
			Faible	T5

Conditions aérodynamiques :

	Contraire	Peu contraire	De travers	Peu portant	Portant
Vent fort >3m/s	U1	U2	U3	U4	U5
Vent moyen 1m/s<V<3m/s	U2	U2	U3	U4	U4
Vent faible <1m/s	U3	U3	U3	U3	U3


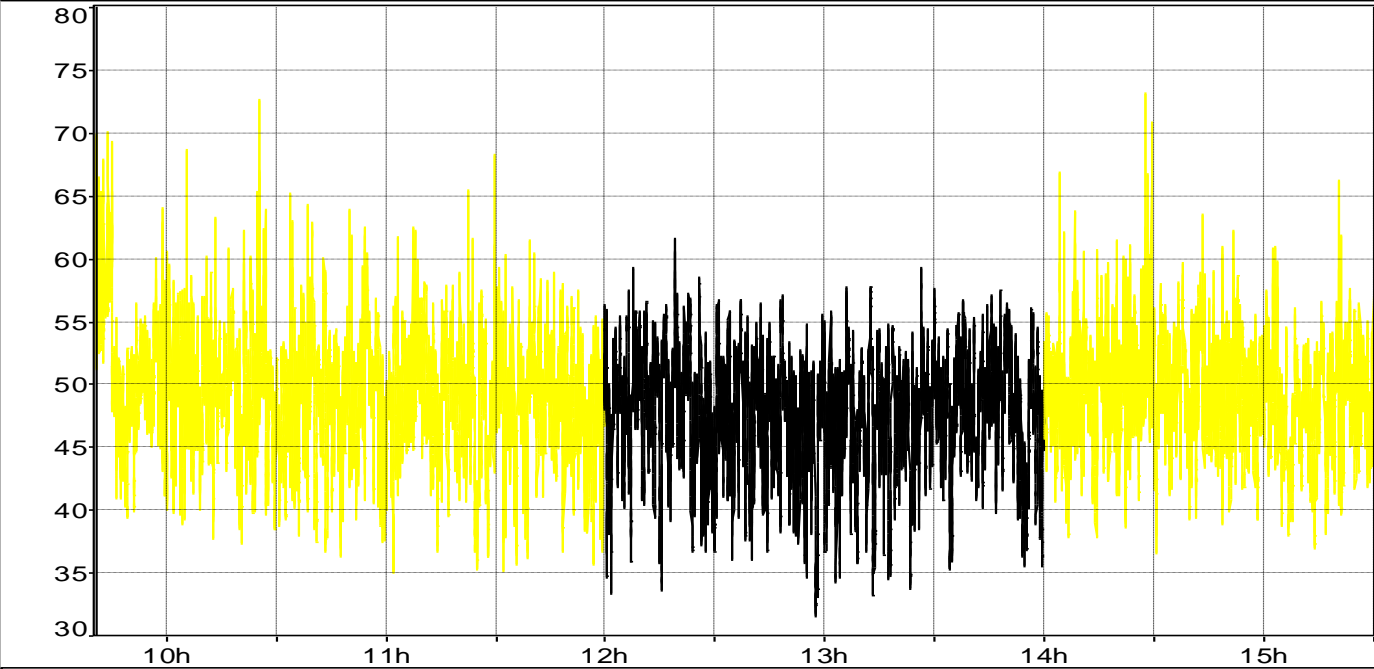
L'estimation qualitative de l'influence des conditions météorologiques se fait par l'intermédiaire de la grille ci-dessous :

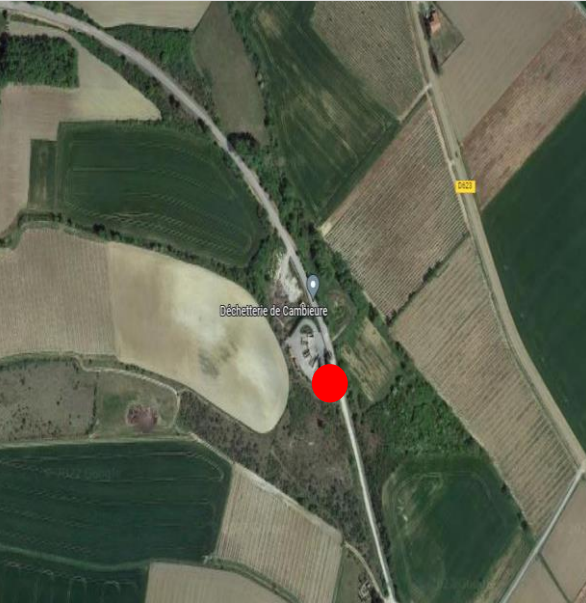



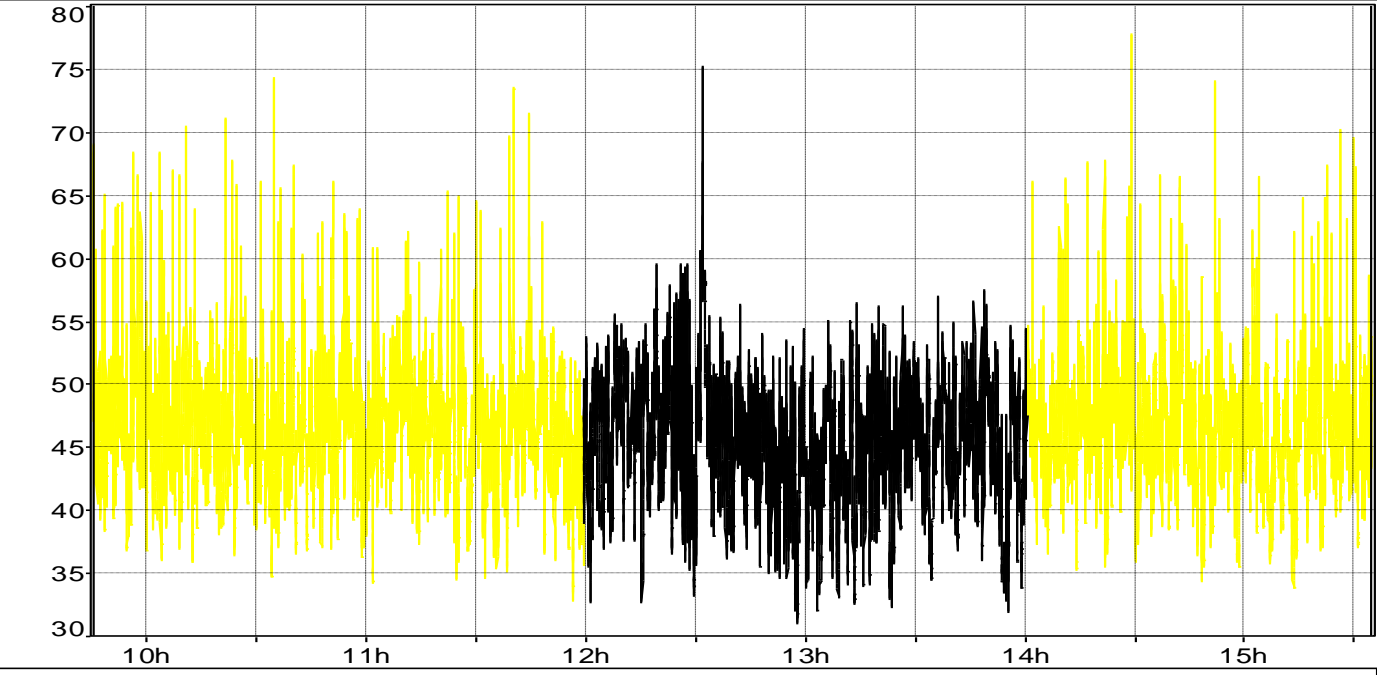
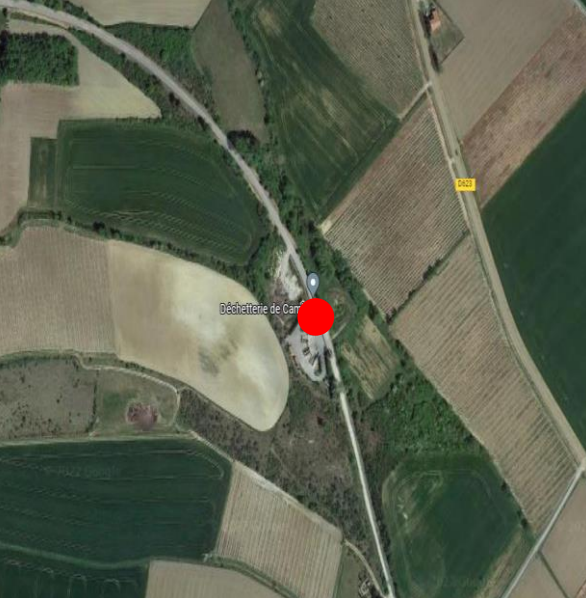
	U1	U2	U3	U4	U5
T1		--	-	-	
T2	--	-	-	Z	+
T3	-	-	Z	+	+
T4	-	Z	+	+	++
T5		+	+	++	

- Conditions défavorables pour la propagation sonore
- Conditions défavorables pour la propagation sonore
- Z Conditions homogènes pour la propagation sonore
- + Conditions favorables pour la propagation sonore
- ++ Conditions favorables pour la propagation sonore

Point : 1	Sud du site - h = 1,6 m	le 29/03/22	Jour
------------------	--------------------------------	--------------------	-------------

Photographie du point de mesure	Sources de bruit	Evolution temporelle
	<p style="text-align: center;">Du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - passage des véhicules légers et camions du site - chutes gravats/objets dans les bennes <p style="text-align: center;">Dans l'environnement du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avifaune - perception de la départementale 623 	<p>MY_LOC Leq 1s A MAR 29/03/22 09h40m50 53.9 dB MAR 29/03/22 15h30m43 46.0 dB</p>  <p style="text-align: center;">— Ambient jour — Résiduel</p>

Repérage du point de mesure	Conditions météorologiques	Tableau de résultats	Spectre	
	Jour	Fichier	20220329_094050_153044_1.CMG	
	Vent	Ciel	Sol	Direction
	faible	dégagé	sec	de travers
	U3T2 : - Conditions défavorables pour la propagation sonore		Type de données	Leq
	-		Pondération	A
	-		Début	29/03/22 09:40:50
-		Fin	29/03/22 15:30:44	
-		Source	Leq particulier dB	
-		Ambiant jour	Durée cumulée h:min:s 51,8 03:49:25	

Point : 2 Nord du site - h = 1,6 m		le 29/03/22		Jour																																																															
Photographie du point de mesure	Sources de bruit	Evolution temporelle																																																																	
	<p>Du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - passage des véhicules légers et camions du site - chutes gravats/objets dans les bennes <p>Dans l'environnement du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avifaune - perception de la départementale 623 	<p>MY_LOC Leq 1s A [MAR 29/03/22 09h45m09] dB [MAR 29/03/22 15h35m09] 50.8dB</p>  <p>80 75 70 65 60 55 50 45 40 35 30</p> <p>10h 11h 12h 13h 14h 15h</p> <p>— Ambient jour — Résiduel</p>																																																																	
		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Conditions météorologiques</th> <th colspan="2">Tableau de résultats</th> <th colspan="2">Spectre</th> </tr> <tr> <th colspan="4">Jour</th> <td>Fichier</td> <td>20220329_094526_153510_1.CMG</td> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Vent</td> <td>Ciel</td> <td>Sol</td> <td>Direction</td> <td>Lieu</td> <td>MY_LOC</td> </tr> <tr> <td>faible</td> <td>dégagé</td> <td>sec</td> <td>de travers</td> <td>Type de données</td> <td>Leq</td> </tr> <tr> <td colspan="4">U3T2 : - Conditions défavorables pour la propagation sonore</td> <td>Pondération</td> <td>A</td> </tr> <tr> <td colspan="4" rowspan="2">-</td> <td>Début</td> <td>29/03/22 09:45:26</td> </tr> <tr> <td>Fin</td> <td>29/03/22 15:35:10</td> </tr> <tr> <td colspan="4" rowspan="2">-</td> <td>Source</td> <td>Leq particulier dB</td> </tr> <tr> <td>Ambiant jour</td> <td>51,1</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td>Durée cumulée</td> <td>03:48:25</td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Conditions météorologiques		Tableau de résultats		Spectre		Jour				Fichier	20220329_094526_153510_1.CMG	Vent	Ciel	Sol	Direction	Lieu	MY_LOC	faible	dégagé	sec	de travers	Type de données	Leq	U3T2 : - Conditions défavorables pour la propagation sonore				Pondération	A	-				Début	29/03/22 09:45:26	Fin	29/03/22 15:35:10	-				Source	Leq particulier dB	Ambiant jour	51,1					Durée cumulée	03:48:25										
Conditions météorologiques		Tableau de résultats		Spectre																																																															
Jour				Fichier	20220329_094526_153510_1.CMG																																																														
Vent	Ciel	Sol	Direction	Lieu	MY_LOC																																																														
faible	dégagé	sec	de travers	Type de données	Leq																																																														
U3T2 : - Conditions défavorables pour la propagation sonore				Pondération	A																																																														
-				Début	29/03/22 09:45:26																																																														
				Fin	29/03/22 15:35:10																																																														
-				Source	Leq particulier dB																																																														
				Ambiant jour	51,1																																																														
				Durée cumulée	03:48:25																																																														
Repérage du point de mesure	Conditions météorologiques	Tableau de résultats		Spectre																																																															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">Jour</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Vent</td> <td>Ciel</td> <td>Sol</td> <td>Direction</td> </tr> <tr> <td>faible</td> <td>dégagé</td> <td>sec</td> <td>de travers</td> </tr> <tr> <td colspan="4">U3T2 : - Conditions défavorables pour la propagation sonore</td> </tr> <tr> <td colspan="4">-</td> </tr> <tr> <td colspan="4">-</td> </tr> </tbody> </table>				Jour				Vent	Ciel	Sol	Direction	faible	dégagé	sec	de travers	U3T2 : - Conditions défavorables pour la propagation sonore				-				-				Fichier	20220329_094526_153510_1.CMG																																					
	Jour																																																																		
Vent	Ciel	Sol	Direction																																																																
faible	dégagé	sec	de travers																																																																
U3T2 : - Conditions défavorables pour la propagation sonore																																																																			
-																																																																			
-																																																																			
				Lieu	MY_LOC																																																														
				Type de données	Leq																																																														
				Pondération	A																																																														
				Début	29/03/22 09:45:26																																																														
				Fin	29/03/22 15:35:10																																																														
				Source	Leq particulier dB																																																														
				Ambiant jour	51,1																																																														
				Durée cumulée	03:48:25																																																														

Annexe 3 : GLOSSAIRE

Niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A, LAeq,T

Valeur du niveau de pression acoustique pondéré A d'un son continu stable qui, au cours d'une période spécifiée T, a la même pression acoustique quadratique moyenne qu'un son considéré dont le niveau varie en fonction du temps.

Niveau acoustique fractile, LAN,τ

Par analyse statistique de LAeq courts, on peut déterminer le niveau de pression acoustique pondéré A qui est dépassé pendant N % de l'intervalle de temps considéré, dénommé «Niveau acoustique fractile». Son symbole est LAN,τ par exemple LA90,1s est le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A dépassé pendant 90 % de l'intervalle de mesure, avec une durée d'intégration égale à 1 s.

Bruit ambiant

Bruit total existant dans une situation donnée pendant un intervalle de temps donné. Il est composé de l'ensemble des bruits émis par toutes les sources proches et éloignées.

Bruit particulier

Composante du bruit ambiant qui peut être identifiée spécifiquement et que l'on désire distinguer du bruit ambiant notamment parce qu'il est l'objet d'une requête.

Bruit résiduel

Bruit ambiant, en l'absence du (des) bruit(s) particulier(s), objet(s) de la requête considérée.

Emergence

Modification temporelle du niveau du bruit ambiant induite par l'apparition ou la disparition d'un bruit particulier. Cette modification porte sur le niveau global ou sur le niveau mesuré dans une bande quelconque de fréquence.

Tonalité marquée

La tonalité marquée est détectée dans un spectre non pondéré de tiers d'octave quand la différence de niveaux entre la bande de 1/3 d'octave et les quatre bandes de 1/3 d'octave les plus proches (les deux bandes immédiatement inférieures et les deux bandes immédiatement supérieures) atteint ou dépasse les niveaux indiqués dans le tableau ci-après pour la bande considérée.

Cette analyse se fera à partir d'une acquisition minimale de 10 s.

Cette analyse se fera à partir d'une acquisition minimale de 10 s		
50 Hz à 315 Hz	400 Hz à 1250 Hz	1600 Hz à 8000 Hz
10 dB	5 dB	5 dB

L'émergence n'est pas calculée lorsqu'on ne dispose pas d'au moins deux bandes adjacentes.